

**ADM ANALYSE « LA FABRIQUE DE
L'ISLAMISME »**

Rapport de l'institut Montaigne par Hakim et El Karoui



ADM

Action Droits des Musulmans

ADM Action Droits des Musulmans

ADM est une organisation de défense des droits qui sensibilise sur le racisme antimusulman. Elle a été créée dans le contexte d'exception de l'état d'urgence pour répondre aux besoins des victimes dans l'accès aux droits. De plus, elle fait un suivi sur le terrain de l'application des mesures administratives.

La spécificité d'ADM est d'allier le respect des impératifs de sécurité et la conformité au droit. ADM informe sur les discours haineux, les fausses informations et le harcèlement sur les réseaux sociaux. S'appuyant sur l'expertise de 30 avocats, elle fait de l'accompagnement juridique et administratif des victimes. ADM est membre du réseau Antiterrorisme Droits et Libertés.¹

¹ Antiterrorisme Droits et libertés : <https://antiterrorisme-droits-libertes.org/>

Table des matières

| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | <i>Pourquoi une analyse du rapport « la Fabrique de l'islamisme » de l'institut Montaigne ?</i> | 4 |
| 1.1 | Contexte : | 5 |
| 2 | <i>Confusion entre l'islam et l'idéologie terroriste « takfiri »</i> | 6 |
| | Le rapport « la fabrique de l'Islamisme » écrit: | 6 |
| 2.1 | Le rapport prétend qu'il y aurait une version wahhabite du Coran | 7 |
| | Extrait du rapport « La Fabrique de l'islamisme » : « <i>Il comporte des départements dédiés à la diffusion internationale de la littérature islamique, dans sa version wahhabite. En 1985, le royaume a inauguré "le complexe du roi Fahd pour l'impression du Saint Coran", lequel imprime dix millions de copies par an. On estime le nombre d'imprimés du complexe (Coran et exégèses) à plus de 206 millions entre 1985 et 2007</i> ». | 7 |
| 2.2 | Le rapport fait un lien entre la pratique religieuse musulmane et le salafisme. | 8 |
| 3 | <i>Le rapport reprend les thèses laïcistes</i> | 8 |
| | Extrait du rapport « La fabrique de l'islamisme » : | 9 |
| | <i>D'après Gilles Kepel, c'est le gazage de la mosquée qui aurait provoqué les émeutes sur l'ensemble du territoire (des émeutes de 2005 Clichy-sous-Bois). « Celles-ci durèrent près de trois semaines et l'état d'urgence y fut déclaré pour la première fois, depuis la guerre d'Algérie. »</i> | 9 |
| 4 | <i>Analyse de l'historien Sadek Sallem sur l'Histoire et les intellectuels musulmans cités dans le rapport</i> | 9 |
| | <i>Concernant l'histoire et les personnalités de l'Islam, Sadek Sellam replace les faits et les personnages dans l'histoire.</i> | 9 |
| 4.1 | Le manque d'experts sur l'extrémisme violent conduit les autorités à prendre des mauvaises décisions. | 12 |
| 4.2 | Les indicateurs de radicalisation amalgament pratique religieuse musulmane et radicalisation. | 13 |
| 4.3 | Le rapport « La Fabrique de l'Islamisme » s'appuie sur des sources controversées. | 14 |
| | Le rapport « la Fabrique de l'Islamisme » écrit: « <i>Selon Marie-Cécile Royen, journaliste au Vif l'Express, son organisation communautaire et sa composition alévie et kurde, non sunnite, la rendraient moins encline à la radicalisation. Elle présente une communauté dont les comportements sont loin de l'islam rigoriste, moins strict sur le port du voile pour les femmes, une observation du Ramadan moins fréquente et une majorité de cafés qui servent de l'alcool.</i> » | 14 |
| | Extrait du rapport « La fabrique de l'islamisme » : | 15 |
| 4.4 | Le rapport nous indique s'être appuyé sur deux polémiques Mennel et Tariq Ramadan pour reconnaître les diffuseurs de la « propagande islamiste » : | 17 |
| 4.5 | La haine sur les réseaux sociaux et le racisme antimusulmans se déversent sur le net. | 18 |
| 5 | <i>Le rapport a été rejeté par l'ensemble des musulmans militants, associations et spécialistes de la question</i> | 20 |
| 5.1 | La police des cultes renforcée après la parution du rapport « La Fabrique de l'islamisme ». | 21 |

| | | |
|-----|--|----|
| 5.2 | Un document interne révélé par le Muslim Post entre L'institut Montaigne et Les organisations musulmanes interloque. | 22 |
| 5.3 | Les chercheurs remettent en cause les rapports de l'Institut Montaigne à propos de la radicalisation des musulmans. | 24 |
| 6 | <i>En conclusion</i> | 25 |
| 7 | <i>Recommandations</i> | 26 |

1 Pourquoi une analyse du rapport « la Fabrique de l'islamisme » de l'institut Montaigne ?

Deux rapports « Un islam Français est possible »² et « La fabrique de l'islamisme »³ de l'Institut Montaigne, sous la direction d'Hakim el Karoui, ont été publiés ces deux dernières années, jetant l'opprobre sur les musulmans, particulièrement les musulmans pratiquants.

Les informations contenues dans ces deux rapports sont partielles, confuses et truffées d'erreurs, de surcroît la méthodologie est remise en question non seulement par les universitaires, les spécialistes de l'Islam mais aussi par les musulmans eux-mêmes. Ces deux rapports sont utilisés par les identitaires et les laïcistes pour alimenter leur racisme antimusulman et leur rejet de l'islam.

L'Institut Montaigne dispose d'un budget de 4,8 millions d'euros en 2017⁴, il bénéficie donc de moyens techniques et financiers conséquents.

Après lecture, ADM s'est donnée pour mission de souligner et d'alerter sur les erreurs contenues dans ces deux rapports de l'Institut Montaigne au sujet des musulmans.

Pour ce faire, ADM s'appuie sur ses compétences et sa spécialité de l'antiterrorisme, de l'extrémisme violent, de sa connaissance de l'Islam, du tissu associatif musulman, et de sa lutte contre les discours haineux et fausses informations sur les réseaux sociaux.

² Un islam français est possible - RAPPORT Institut Montaigne - SEPTEMBRE 2016
<https://www.institutmontaigne.org/publications/un-islam-francais-est-possible>

³ La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018
<https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-lislamisme>

⁴ <https://www.institutmontaigne.org/qui-sommes-nous>

ADM fait partie du réseau Antiterrorisme Droits et libertés qui est composé d'ONG, de syndicats et d'universitaires. Les travaux d'ADM sont reconnus au niveau des institutions Françaises et internationales.

L'objectif de cette analyse est d'indiquer les fausses informations contenues dans ces rapports et leur dangerosité car elles alimentent le racisme antimusulman au vu des raccourcis concernant les musulmans et leur culte ainsi que d'autres sujets abordés par le rapport « la Fabrique de l'islamisme ». Nous retrouvons les récurrents préjugés d'un supposé Islam et les discriminations qui en découlent, ainsi que les mesures administratives liées à l'antiterrorisme, mais aussi ce qui alimente les discours politiques antimusulmans et les thèses identitaires de "grand remplacement".

Depuis de nombreuses années, les musulmans sont la cible des politiques sécuritaires, émanant des conseils de personnalités inexpérimentées (tel nous le démontrons Hakim El Karoui) dans les thématiques de l'Islam et sur les questions de prévention du terrorisme qui a conduit aux dérives constatées depuis 2014, année du début de la mise en place des mesures de prévention de la radicalisation en passant par l'état d'urgence en 2015 et la loi SILT en 2017. ⁵

L'objectif est de donner de la clarté sur les thématiques de l'Islam, les musulmans, l'antiterrorisme et la radicalisation, sujets effectivement abordés par les rapports de l'Institut Montaigne.

Manifestement, le Président de la République Emmanuel Macron s'en inspire à propos de la gestion du culte des musulmans, ainsi que le ministre de l'Intérieur et son secrétaire d'État, et plus largement le gouvernement et donc le Premier ministre.

1.1 Contexte :

La présente analyse a pour but de souligner les erreurs contenues dans le rapport de l'Institut Montaigne intitulé « La fabrique de l'Islamisme »⁶. Celui-ci conduit aux amalgames et à la stigmatisation de la communauté musulmane, par le simple fait de pratiquer son culte.

Le rapport est volumineux (617 pages) et traite de nombreux points dont nous aborderons ici l'analyse des principales idées.

Le 10 septembre 2008, le Ministère de l'Intérieur publie sur son site un communiqué relatif au rapport « La fabrique de l'Islamisme », en ces termes :

« Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, a pris connaissance du rapport écrit par Hakim El Karoui et publié par l'Institut Montaigne sur « La fabrique de l'islamisme », ainsi que des propositions qu'il formule. Le ministre salue le travail très approfondi réalisé par le rapport sur les idéologies islamistes, allant de l'islam politique des Frères musulmans au

⁵ Rapport ADM : « Conséquence de l'état d'urgence en France sur les droits de l'homme » du 25 Septembre 2017
<https://adm-musulmans.com/adm-rapport-les-consequences-de-letat-durgence-en-france-sur-les-droits-de-lhomme/>
Side Event à l'ONU: « Dérives et discriminations des musulmans » par Sihem Zine ADM
<https://adm-musulmans.com/side-event-a-lonu-derives-et-discriminations-des-musulmans-par-sihem-zine-adm/>

⁶ La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018
<https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-lislamisme>

salafisme, et sur leur mode de production et de diffusion. Une meilleure connaissance de ce phénomène est indispensable pour pouvoir relever les défis de l'islam de France, et Gérard Collomb souligne l'inquiétude du Gouvernement face au constat dressé par le rapport sur la prédominance des idées radicales sur Internet, alors que selon celui-ci, 30 % des musulmans français sont potentiellement influencés par des contenus salafistes. »

Gérard Collomb prend également bonne note des propositions formulées (association musulmane pour l'Islam de France, « Tracfin islamique » chargé de la régulation des flux financiers, redevance interne à la communauté musulmane sur le halal), dont il considère qu'elles « sont très intéressantes et appellent à un rassemblement et une mobilisation des musulmans républicains en France ». »⁷

Si le rapport contient certaines exactitudes historiques, il nous apparaît en revanche hostile à l'Islam et à sa pratique. En abordant l'analyse de la première partie, nous sommes d'abord surpris qu'elle soit relative à la théologie Islamique. Cette partie a considérablement choqué l'ensemble des musulmans connaisseurs de la théologie islamique et pour cause, elle confond une religion l'Islam et le terrorisme.

2 Confusion entre l'islam et l'idéologie terroriste « takfiri »

Dans cet extrait du rapport, qui forme le fond du rapport la confusion entre Islam et islamisme, cette théorie revient sans cesse. Dans « La fabrique de l'islamisme », Hakim el Karoui fait un mélange entre l'idéologie takfiri de Saïd al Qutb qui mènera à la création de Al Qaida et l'essence même de l'Islam, à savoir le culte du monothéisme.

Le rapport « la fabrique de l'Islamisme »⁸ écrit:

« Pour Qutb, Nasser et ses émules ont substitué la souveraineté des hommes à celle de Dieu. Or, selon lui, le dirigeant musulman n'est légitime qu'à la condition de gouverner selon « ce que Dieu a révélé » (bi ma anzala Allah). Si tel n'est pas le cas, ce dirigeant prend la figure de Pharaon ; il se rend coupable d'impiété (kufr) — Le monde se résume alors dans une opposition primordiale entre « la mécréance » (kufr) et « la croyance » (imân), entre « l'associationnisme » (chirk) et « l'unicité divine » (tawhîd), entre l'ignorance préislamique (jâhiliyya) et « l'islam ». »⁹

Contrairement à ce qu'affirme Hakim El Karoui, l'observation de la prière et l'attestation de l'unicité de Dieu ne sont pas des marqueurs du takfirisme¹⁰ ou d'appartenance à la secte

⁷ Rapport sur « La fabrique de l'islamisme » 10 septembre 2018 site du Ministère de l'Intérieur <https://www.interieur.gouv.fr/Espace-presse/Les-communiqués/Rapport-sur-La-fabrique-de-l-islamisme>

⁸ La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018 P315 <https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-l-islamisme>

⁹ La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018 – Page 51 <https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-l-islamisme>

¹⁰ secte takfir qui excommunie les musulmans

Khawarej¹¹ « terrorisme », l'attestation de l'unicité de Dieu, autrement dit le monothéisme ainsi que la prière comme dévotion au culte d'un seul Dieu font partie intégrante de la foi et des pratiques religieuses de l'Islam.

Cet extrait démontre que le rapport déforme l'exégèse islamique du Coran et des hadiths en prétendant qu'ils sont propres à la doctrine terroriste Takfiri, alors que le takfir qui consiste à excommunier un musulman est contraire à l'Islam. Les Takfiris sont connue sous le nom de « secte des Khawarejs » dans l'exégèse islamique, c'est ce groupe qui a conduit à la création d'Al Qaida et des groupes terroristes takfiris tel que Daesh.

Le rapport « La fabrique de l'islamisme » déclare que : « *Proclamer que Dieu seul est Seigneur des Mondes a pour conséquence une révolution (thawra) totale contre la souveraineté de l'homme dans tous ses aspects, toutes ses dimensions, tous ses ordres [politiques], tous ses états* ». ¹²

Cette affirmation est spécieuse : la proclamation « Dieu est Seigneur des mondes », qui constitue l'ouverture du Coran et de la prière rituelle, n'appelle en rien à une quelconque sédition, bien au contraire c'est un des piliers de la religion musulmane dans sa pratique ; à savoir adorer un seul et unique Dieu et non des idoles, ce qui est le fondement du monothéisme.

Adorer un seul Dieu et le prier sont aussi les fondements des religions monothéistes (chrétienne et juive). D'ailleurs, le Coran reconnaît la Thora et les Évangiles comme les livres de Dieu ainsi que les prophètes, Abraham est reconnu comme le père des prophètes (sa) et du monothéisme ainsi que Moïse, David, Jésus et Mohamed (sur eux la Paix et le Salut de Dieu).

2.1 Le rapport prétend qu'il y aurait une version wahhabite du Coran

Extrait du rapport « La Fabrique de l'islamisme » : « *Il comporte des départements dédiés à la diffusion internationale de la littérature islamique, dans sa version wahhabite. En 1985, le royaume a inauguré "le complexe du roi Fahd pour l'impression du Saint Coran", lequel imprime dix millions de copies par an. On estime le nombre d'imprimés du complexe (Coran et exégèses) à plus de 206 millions entre 1985 et 2007* »¹³.

Interrogé par un journaliste, Hakim el Karoui, réitère cette affirmation d'une supposée existence d'une version wahhabite du Coran¹⁴. Nous n'avons pourtant pas trouvé dans le rapport la moindre source venant étayer ses propos. L'unique source mentionnée dans le rapport est la note 411, qui renvoie à un lien de Wikipédia faisant état du nombre d'exemplaires du Coran édités en Arabie Saoudite. Wikipédia source elle-même un site Internet de l'Arabie Saoudite qui indique le nombre d'exemplaires de Coran édités, et ceux sans rapport avec l'affirmation dans le rapport de l'institut Montaigne à propos d'un prétendu « Coran Wahhabite ».

¹¹ Khawarej Idéologie du takfir le premier groupe de Khawarej avait combattu le calife Ali. Les khawarej s'étaient rebellés contre le Calife inversant le sens des sourates du Coran en transgressant les interdits pour semer le chaos pour le pouvoir.

¹² La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018 - Page 52

<https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-lislamisme>

¹³ La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018 - Page 395

<https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-lislamisme>

¹⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=qy9XMupixBs> Hakim El Karoui : Les rouages de la machine islamiste TV5 Monde Le 25/09/2018

Cette affirmation à propos d'une « version wahhabite » du Coran » est mensongère. Il n'existe qu'une version universelle du Coran et ce point est unanimement partagé par tous les musulmans.

Une telle affirmation d'un « Coran wahhabite » indique clairement l'absence de musulmans, arabophone ou islamologue, parmi le groupe de réflexion en charge de la rédaction de ce rapport.

2.2 Le rapport fait un lien entre la pratique religieuse musulmane et le salafisme.

Il lie au salafisme les actes de dévotion des musulmans, le rapport écrit : « *Les salafistes considèrent la mosquée comme un lieu de vie et non comme un simple lieu de culte, et cherchent par conséquent à l'animer religieusement, par des cours d'arabe ou de théologie, et font venir des récitateurs du Coran à l'occasion du ramadan.* »¹⁵

La Mosquée est en réalité le lieu de culte de tous les musulmans, toute l'année. Même le site profane et apolitique Wikipédia écrit qu'« une mosquée est plus qu'un lieu de culte ; elle sert d'institution sociale, éducative : elle peut, ainsi être accompagnée d'une madrassa, d'un centre de formation, voire d'une université. Elle sert aussi de lieu de rencontres et d'échanges sociaux. »¹⁶

Quant au Ramadan, c'est un mois sacré où le croyant cherche la satisfaction de Dieu. Il doit jeûner du lever au coucher du soleil et multiplier les bonnes actions¹⁷. Le Tarawih (prière de nuit du ramadan) est propre à toutes les mosquées du monde. Ce sont de longues prières qui sont faites après la dernière prière « Icha », environ une heure et quart après le coucher du soleil. Durant le mois de ramadan, la mosquée est plus que jamais un lieu de partage pour les musulmans pratiquants, qui par leurs actions espèrent le pardon de Dieu. Des repas sont distribués pour les nécessiteux, et ce quel que soit leur croyance ou origine.

Toutes les mosquées font venir des imams récitateurs du monde qui récitent le Coran (ils sont très prisés pour leurs belles voix.) pendant le Ramadan. El Karoui cite Médine comme si c'était un lieu de radicalisation, alors qu'elle est le deuxième lieu de pèlerinage des musulmans, parce qu'elle est la ville sainte où le prophète de l'Islam Mohamed le salut et la paix sur lui est enterré avec ses compagnons.

3 Le rapport reprend les thèses laïcistes

Nous avons aussi constaté l'usage récurrent de l'argumentaire des laïcistes que ce rapport de l'institut Montaigne exploite en reprenant la logique du soupçon à l'égard des musulmans pratiquants, nourrit des thèses qui prennent leur essor après le 11 septembre 2001, puis les émeutes de 2005 qui ont conduit à l'état d'urgence.

¹⁵ La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018 - page384 <https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-lislamisme>

¹⁶ Mosquée <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mosqu%C3%A9e>

¹⁷ Comment profiter au mieux du mois de ramadan <https://fr.wikihow.com/profiter-au-mieux-du-mois-de-ramadan>

Extrait du rapport « La fabrique de l'islamisme » :

D'après Gilles Kepel, c'est le gazage de la mosquée qui aurait provoqué les émeutes sur l'ensemble du territoire (des émeutes de 2005 Clichy-sous-Bois). « Celles-ci durèrent près de trois semaines et l'état d'urgence y fut déclaré pour la première fois, depuis la guerre d'Algérie. »¹⁸

Le Rapport reprend la thèse de Gilles Kepel, affirmant que les émeutes de 2005 seraient dû aux mosquées « gazées ». Alors que c'est la mort tragique de deux jeunes adolescents, Zyed Benna et Bouna Traoré, qui est à l'origine de l'embrasement des quartiers en France.

C'est ce qu'indique la remarquable étude de Valérie Sala Pala, professeure de sciences politiques et chercheuse au sein du laboratoire CNRS. Retraçant l'historique et le facteur déclencheur des émeutes de 2005, elle souligne : « Tout commence le 27 octobre 2005, à Clichy-sous-Bois, petite commune de la région parisienne : deux adolescents de parents immigrés, se pensant poursuivis par la police, se réfugient dans un transformateur EDF¹⁹ et y trouvent la mort. Ce drame marque le point de départ d'une vague d'émeutes urbaines d'une ampleur et d'une durée exceptionnelles »²⁰.

4 Analyse de l'historien Sadek Sallem sur l'Histoire et les intellectuels musulmans cités dans le rapport

Concernant l'histoire et les personnalités de l'Islam, Sadek Sellam replace les faits et les personnages dans l'histoire.

« Bien peu de nos écrivains connaissent le Coran et nous nous en faisons toujours une idée ridicule, malgré les études de nos savants les plus authentiques. Nous attribuons au Coran une quantité de bêtises qui ne s'y trouvent pas. » (Voltaire)

Sadek Sellam, historien de l'Islam contemporain, précise que Gilles Kepel « décrit le terrorisme comme “une radicalisation de l'Islam”, dont il serait le seul à détenir le secret (..) En écartant les non-arabisants de ses plates-bandes, et en disqualifiant tous les autres arabisants qui manqueraient d'impartialité pour cause de soutien à la Palestine, Kepel prétend terrasser Daech tout seul. »²¹

L'historien Sadek Sellam et Benjamin Stora, professeur à l'université Paris-XIII, avaient fait un programme pour les jeunes en vue de la prévention de la radicalisation. Sadek Sellam lui

¹⁸ La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018 – Page 439
<https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-lislamisme>

¹⁹ EDF : fabricant d'électricité

²⁰ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00476633/document>

²¹ Le Zaïmisme de Kepel nuit à l'efficacité de l'anti-djihadisme - Sadek Sellam -22 mai 2016

proposa d'étudier « deux grandes figures de l'islam Malek Bennabi (1905-1973) et Muhammad Hamidullah (1908-2002). Mais Gilles Kepel, encore lui, s'est empressé de brouiller leur image dans son livre, « les banlieues de l'Islam ». En faisant de Bennabi « le maître à penser d'une génération d'activistes » alors que Bennabi avait recommandé un dialogue entre l'Islam et la doctrine gandhienne de la non-violence », et enfin de Hamidullah un membre de la « mouvance de pensée des Frères Musulmans » !

Pour Sadek Sellam, le Rapport de l'Institut Montaigne porte atteinte aux savants à titre posthume et plus grave encore malmène l'histoire, en affirmant ce qui n'a jamais existé :

« Shah Waliullah et Bennabi sont probablement les deux plus grands penseurs produits par le monde musulman depuis le milieu du 18ème siècle. Ceux qui ont lu attentivement le premier l'ont comparé tantôt à Rousseau, tantôt à Emmanuel Kant, deux contemporains dont il ignorait l'existence. Quant à Bennabi décrit comme le plus grand penseur « atypique », « inclassable », « comparable à Félicité Robert de Lamennais » (Blachere), « penseur moderne auteur d'analyses extrêmement pertinentes » (Jacques Berque), « signe du retour en terre d'islam d'une vigueur intellectuelle absente depuis Ibn khaldoun » (Balandier). Il aurait été préférable de relire ces bons auteurs plutôt que d'emprunter sans les citer, circonstance aggravante.

En ce qui concerne Shah Waliullahi, il a un programme solide et sérieux de désendoctrinement, d'ailleurs il n'était pas Chiite comme l'affirme le rapport de l'Institut Montaigne. Quant à Bennabi, il était un admirateur de Gandhi, Hakim el Karoui devrait méditer leurs écrits, en se donnant en priorité la peine de les lire au lieu de chercher à les discréditer de manière aussi inconvenante.

Il aurait été sage d'ouvrir le livre du Premier ministre de Russie, Evgueni Primakov, « *Le Monde après le 11 septembre et la guerre en Irak* » (Ed. Presses de la Renaissance), écrit sur la base des acquis de l'islamologie Russe. Un chapitre au titre révélateur : « la Palestine une question centrale » aurait évité les pesants silences sur le rôle d'Israël dans la radicalisation de mouvements islamiques qui n'étaient pas encore islamistes « takfiris ». La djamaa islamya a fait scission à cause des désaccords de Camp David et à reprocher à Omar Tlemsani sa tiédeur. Cela aboutit à l'assassinat du Président égyptien Anouar el-Sadate dont le Premier ministre israélien Menahem Begin porte la lourde responsabilité autant que le lieutenant Stambouli.

Les passages sur l'AEIF (l'Association des étudiants islamiques en France)²² sont d'une indigence dont la responsabilité incombe aux auteurs qui pressent à qui ils ont été empruntés. Mais est-on obligé d'emprunter à ceux qui choisissent un genre proche du journalisme ?

Le rapport « la fabrique de l'islamisme » sous la direction d'Hakim El Karoui disqualifie de grands intellectuels musulmans dont on constate la méconnaissance au vu de leurs descriptions alors qu'ils seraient d'une grande utilité dans un programme d'éducation en France.

On soulignera aussi le silence total dans ce rapport des travaux d'Ali Merad qui démontrait que Rachid Abdou interdisait toute violence. En 1903, Ali Merad voulait réformer la société musulmane. Il s'appuyait sur les travaux de Mohammed Abdou qui démontraient que ce dernier interdisait tout recours à la violence, et ce quelle que soit la situation.

²² La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018- p321- p322 et p330.
<https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-lislamisme>

En 1938, Ben Badis poursuit ses travaux réformateurs, il demanda à la France l'application de la loi 1905 sur la laïcité pour les musulmans, ce que les Français ont refusé. Ben Badis s'était inspiré de Mustapha Kemal Atatürk car il souhaitait une structure religieuse indépendante de tout Etat.

L'acceptation de l'islam devrait impliquer un traitement égalitaire de cette religion à commencer sur le plan scientifique. La relecture de Ben Badis aiderait à une organisation de l'islam en France sans arrière-pensée électorale dans la mesure où il était contre le rétablissement du Califat et pour une instance islamique chargée des questions religieuses indépendantes des Etats.

Sadeq Sellam, expert sur ces questions d'islamologie, dénonce l'absence criante de références à des spécialistes en Islamologie, tel que Jacques Berque, auteur de « *Le Coran. Essai de traduction* » (Ed. Albin Michel). Il regrette la suppression de la Chaire de droit musulman de Paris I, « c'était l'un des rares endroits où l'on pouvait étudier l'éthique musulmane dont on nous dit, à juste raison, que son enseignement servirait à prévenir les radicalisations. » Ou encore « le sort du Centre d'Étude de l'Orient contemporain dont le décret de création avait été rédigé par le général De Gaulle lui-même, qui recommandera de porter à plus de vingt par an le nombre d'agrégés d'Arabe. Cette suppression remonte aux années 80 quand fut supprimée la Chaire de droit musulman de Paris I et fut remplacée par celle qu'occupait Roger Arnaldez (spécialiste de philosophie musulmane) à Paris IV par un enseignement sur la philosophie...Allemande. »²³

Sur la reprise des thèses de Gilles Kepel dans le rapport, Sadeq Sellam nous rappelle qu'en 2010, Gilles Kepel est à Sciences-Po où la direction mit fin brutalement au « programme Monde Arabe ». Ce dernier est allé en Algérie pour rencontrer le Directeur de la Sonatrach (Société de pétrole Algérienne). Pourtant, il y a plus de cinquante universités en Algérie, il ne prit aucun contact avec leurs directeurs. Manifestement, ce qui le préoccupait, c'était d'avoir des fonds. Il s'est rendu ensuite en Egypte.

De surcroît, Gilles Kepel en Algérie ne contacte aucun des universitaires de haut niveau mais il insistera pour avoir un rendez-vous avec le Directeur de la Sonatrach qu'il ne réussira pas à obtenir.- Manifestement, et ce du fait d'un endettement de son budget à Sc. Po., il souhaitait se faire financer par la Sonatrach. Est-ce le motif de son licenciement à la demande du Directeur financier de Sc. Po. ? Ce qui ne l'empêchera pas de solliciter cette somme à une revue salafiste « Al Misri al Djadid dirigé par Djamel Soltane au Caire que finançaient les Saoudiens wahhabites !

Hakim El Karoui semble partager ce point commun avec Gilles Kepel, il n'est intéressé que par les aspects financiers de la vie religieuse, le rapport rédigé sous sa direction en est une parfaite démonstration.

Les thèses de Gilles Kepel ne peuvent donc aboutir à des solutions pour une lutte efficace contre la radicalisation. En réalité, et ce afin d'assumer l'efficacité de cette lutte, il faudrait une coopération internationale et l'implication du maximum d'intellectuels musulmans mieux à même d'influencer les jeunes attirés par le djihadisme. »

²³France-Islam: Aux origines de la crise de l'islamologie en France
<https://www.madaniya.info/2017/02/28/france-islam-aux-origines-de-la-crise-de-l-islamologie-en-france/>

4.1 Le manque d'experts sur l'extrémisme violent conduit les autorités à prendre des mauvaises décisions.

La théorie trompeuse de Gilles Kepel à propos des émeutes de 2005 est une fausse information, elle a pourtant été prise en compte lors de la *Commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus djihadistes*.²⁴

Dans son rapport, cette Commission note le fait que de ne pas se réclamer musulman est une preuve d'intégration : « Gilles Kepel a montré que les candidats aux élections ayant des noms à connotation musulmane se répartissaient dans l'ensemble du champ politique et que ceux qui se réclamaient de la communauté musulmane s'avéraient très minoritaires. Le processus d'intégration est donc à l'œuvre. »

D'après cette même Commission, si une personne se dit musulmane ou appartenant à la communauté musulmane, elle s'exclut car elle ne fait pas partie du « processus d'intégration ». La définition de cette intégration n'a décidément aucun sens ni valeur scientifique, elle démontre juste une discrimination à l'égard de musulmans. Cette Commission oublie aussi que ce sont des Français de plusieurs générations, elle crée ainsi volontairement une discrimination à l'égard des musulmans.

Les auteurs du rapport de la Commission se sont félicités des thèses de Gilles Kepel : « certaines personnes auditionnées comme M. Gilles Kepel nous ont apporté un éclairage bienvenu, que le rapport aurait pu refléter davantage. »

L'ironie touche à son comble lorsque cette Commission répertorie les signes de radicalisation répertoriés. Signes de radicalisation qui forment le fondement des notes blanches des mesures antiterroristes depuis 2014, ainsi que l'état d'urgence et SILT.

Pour preuve, quelques-unes des phrases échangées lors de cette Commission : « *La radicalisation conduit généralement les individus à mener une pratique religieuse particulièrement ritualisée. L'individu radicalisé défend des théories complotistes et conspirationnistes. Les propos deviennent apocalyptiques et sont généralement justifiés par des sourates du Coran* ». Existe-t-il une pratique religieuse, et ce quelle que soit la religion, qui ne soit pas ritualisée ?

Dès le départ, cette Commission a eu une approche idéologique et discriminatoire des critères de radicalisation. Elle valide en prenant comme postulat la pratique religieuse musulmane comme indicateur essentiel de radicalisation ! Cette approche, voire paresse intellectuelle, a été suivie par le ministère de l'Intérieur. Et dire que ceci a composée « les facteurs de radicalisation » appliqués par Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur sous le gouvernement Valls, pour conduire des mesures d'état d'urgence. L'application de ces mesures basées sur des critères de radicalisation amalgame de fait la radicalisation et la pratique religieuse, ce qui explique les multiples dérives depuis l'état d'urgence ainsi qu'à la discrimination croissante à l'égard des musulmans pratiquants.²⁵

²⁴ Commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus djihadistes, rapport n° 2828, 2 juin 2015. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-eng/r2828.asp>

²⁵ Conséquence de l'état d'urgence en France sur les droits de l'homme <http://adm1.d.a.f.unblog.fr/files/2017/09/adm-rapport-consequence-de-letat-durgence-en-france-sur-les-droits-de-lhomme-b-176-.pdf>

Les indicateurs de radicalisation ont été établis sur la base des travaux commandés par le ministère de l'Intérieur à madame Dounia Bouzar, anthropologue et fondatrice du Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'islam. Dounia Bouzar en faisait état dans une lettre²⁶ ouverte aux sénatrices Esther Benbassa et Catherine Troendlé après leur pertinent rapport très critique et très circonstancié sur le plan de radicalisation.²⁷

Début 2014, le ministère de l'Intérieur avait demandé à Dounia Bouzar de « *rédiger un premier rapport sur le processus de radicalisation à partir des enregistrements des conversations des jeunes avec leurs recruteurs* » que les parents avaient fournis pour « *mettre en place une recherche sur les indicateurs d'alerte pour faire la différence entre musulmans et radicaux — de former les premiers fonctionnaires impactés* ».

Dounia Bouzar ajoute : « *Tout est fait dans la précipitation. Un matin, à 6 heures, je dois être à Paris pour former les écoutants du numéro vert de l'UCLAT, qui seront en fonction quelques heures plus tard.* Loïc Granier, de l'Unité de coordination de lutte antiterroriste (UCLAT), déclara à propos de ces critères de personnes radicalisées : « *Les choses se sont faites rapidement et tout le monde réfléchit en marchant.* »²⁸

Les critères de radicalisation ont été spécifiés dans une circulaire que le ministère de l'Intérieur a envoyé à toutes les Institutions, y compris les préfetures et tous les acteurs sociaux et éducatifs. La circulaire contient un guide aidant à remplir les fiches des renseignements sur des personnes potentiellement radicalisées.²⁹

4.2 Les indicateurs de radicalisation amalgament pratique religieuse musulmane et radicalisation.

Ces critères sont basés essentiellement sur la pratique de la religion musulmane, allant jusqu'à estimer comme passage à des signaux de religiosité forts : barbe, djellabas ou volonté de dissimulation, pratique religieuse hyper ritualisée, interdits alimentaires étendus à l'entourage etc...

Ces indicateurs de signes de radicalisation sont totalement discriminatoires, dépourvus d'analyses scientifiques validées et contraires aux droits. Ce sont d'ailleurs ces mêmes indicateurs qui ont donc conduit aux dérives sécuritaires appliquées depuis l'État d'urgence et sous SILT³⁰ qui est en réalité un état d'urgence permanent. Les mesures administratives ciblent principalement les musulmans sur les signes de leur appartenance religieuse et de leur pratique culturelle.

C'est ce que relèvera Vanessa Codaccioni, maîtresse de conférences³¹, qui soulignera à propos des mesures administratives de l'état d'urgence : « *non seulement ces mesures ont donné lieu à de très rares procédures judiciaires, montrant leur inefficacité, mais elles ont visé pour la plupart des musulmans qui n'avaient bien sûr aucun lien avec des réseaux jihadistes.* »

²⁶ Lettre ouverte de Dounia Bouzar à Nathalie Goulet, après le communiqué de la sénatrice UDI Nathalie Goulet en date du 12 janvier 2017

²⁷ Rapport Radicalisation, Tâtonnements et impasses des politiques de "déradicalisation" - Bilan d'étape (rapport d'information), rapport d'information n° 438 (2016-2017), de Mmes Esther Benbassa et Catherine Troendlé, fait au nom de la commission

²⁸ Livre L'Etat d'urgence (Permanent) aux éditions Melting Book <http://www.meltingbook.com/book-letat-durgence-permanent/>

²⁹ Guide interministériel de prévention de la radicalisation MARS 2016

³⁰ LOI n° 2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2017/10/30/INTX1716370L/jo/texte>

³¹ « L'Etat d'urgence en France: profilage et régime d'exception discriminatoire » par

Vanessa Codaccioni est maîtresse de conférences HDR au département de science politique de l'université Paris VIII et membre du laboratoire CRESPPA-CSU. Spécialiste de la justice pénale et de la répression. <http://monitoracism.eu/etat-durgence-en-france/>

La CNCDH a exprimé son inquiétude sur ces critères de pseudo radicalisation et les effets possibles de leur prise en compte en tant qu'indicateurs de basculement. Diffusés sur les réseaux sociaux et au travers de certains discours politiques, ils provoquent la suspicion du grand public vis à vis des musulmans arborant les signes de leur appartenance confessionnelle. Afin d'éviter tout amalgame entre les terroristes et certaines expressions d'appartenance à l'Islam, la CNCDH recommande d'éviter toute confusion entre les deux et rappelle avec force « qu'on ne saurait déduire d'une pratique religieuse, pour radicale qu'elle soit, un ralliement à l'action violente. »

Il est important de rappeler que l'état d'urgence a pour bilan 12 000³² mesures en juin 2017 et aucune ouverture d'instruction pour des faits de terrorisme. Notre organisation ADM et le réseau antiterroriste Droits et liberté composé d'ONG et de Syndicats ont démontré que l'état d'urgence a été discriminatoire et disproportionné, et que nous sommes dans un état d'urgence permanent sous la loi SILT.

Hakim El Karoui n'hésite pourtant pas à reprendre ces critères discriminatoires pour expliquer la radicalisation.

4.3 Le rapport « La Fabrique de l'Islamisme » s'appuie sur des sources controversées.

Hakim el Karoui, explique dans son rapport « La Fabrique de l'islamisme », que ce n'est pas un rapport sur la radicalisation. Alors qu'il n'a aucune expertise en la matière, il ne cesse d'invoquer le sujet de la radicalisation, allant jusqu'à faire des suggestions pour contrer la radicalisation. Nous notons que le mot radicalisation est cité 26 fois alors que le mot terrorisme est cité 40 fois.

Le rapport « la Fabrique de l'Islamisme »³³ écrit : « *Selon Marie-Cécile Royen, journaliste au Vif l'Express, son organisation communautaire et sa composition alévie et kurde, non sunnite, la rendraient moins encline à la radicalisation. Elle présente une communauté dont les comportements sont loin de l'islam rigoriste, moins strict sur le port du voile pour les femmes, une observation du Ramadan moins fréquente et une majorité de cafés qui servent de l'alcool.* »³⁴

Le rapport « la Fabrique de l'islamisme » n'hésite donc pas pour étayer son propos sur la « dé-radicalisation » de reprendre la citation de Marie-Cécile Royen sur le fait que de ne pas pratiquer les rites de l'islam, voire de les violer immuniseraient les musulmans contre la radicalisation ! En somme, pour être « immuniser » contre la radicalisation, les musulmans ne doivent pas pratiquer leur religion en transgressant les interdits religieux.

Comment un Institut censé faire des rapports universitaires peut-il se complaire dans la fausse information et les théories les plus farfelues (sans aucun argument), en reprenant sans

³² chiffres donnés par le ministère de l'intérieur lors de l'examen périodique universel de la France au HCDH ONU en mai 2017

³³ La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018 - Page 315
<https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-lislamisme>

³⁴ La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018 Page 539
<https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-lislamisme>

distanciation et sans vérification les dires d'une journaliste en contentieux avec des musulmans en Belgique ?

Pour rappel, le 14 octobre 2015, cette journaliste était recadrée par le Conseil de Déontologie Journalistique en Belgique, suite à la publication de l'article « Qui a peur de l'associatif musulman ? ». Elle avait commis des fautes déontologiques dans un dossier sur les associations musulmanes. Ce Genre d'article malheureusement destiné à alimenter les peurs, afin d'exacerber les tensions communautaires et nourrir le populisme et les discours d'extrême-droite.

D'ailleurs, suite à cet article, les responsables politiques et associatifs en Belgique ont réagi :

« Le problème est que ce type d'articles ferme encore plus de portes », déplore Zaki Chaïri. « Ces articles sont utilisés pour décrédibiliser toute personne qui a une efficacité, une visibilité, qui développe un discours. »³⁵. Le groupe politique Belge Ecolo avait regretté le manque d'objectivité, les amalgames, l'inexactitude des faits rapportés et la suspicion jetée sur les personnes citées dans l'article.

Le CDJ a publié sa décision après avoir reçu plusieurs plaintes qu'il a déclarées recevables pour le motif que l'article comportait plusieurs infractions³⁶ avec l'absence de contradicteurs, des titres qui dramatisaient et reposaient sur des stéréotypes à l'égard des musulmans, ne reflétant pas la réalité par les préjugés et raccourcis.

Manifestement, Hakim el Karaoui et son groupe de réflexion se sont bien gardés de cette objectivité pour alimenter leur Rapport, attitude pourtant essentielle pour revendiquer une crédibilité.

Le rapport « la fabrique de l'islamisme » a donc fait un fichage discriminatoire de militants et des associations musulmanes, qu'il qualifie unilatéralement d'islamistes et ce sans étayer ses propos avec des preuves irréfutables. Ce fichage est contraire aux droits des personnes, il discrimine un groupe de personnes sur la base de leur appartenance religieuse, de leur liberté d'association, de leurs opinions et liberté d'expression.

Extrait du rapport « La fabrique de l'islamisme » :

« Les Frères musulmans, et nombre d'entre elles démentent être liées à la confrérie. Pour les identifier, il faut croiser différents critères caractéristiques des Frères :

- *L'histoire de ces organisations, qui ont souvent pour origine des fondateurs nés au Moyen-Orient ou au Maghreb et liés à la confrérie dans leur pays d'origine ;*
- *Leur activité militante et leur capacité à mobiliser les communautés musulmanes, autour de thèmes comme le voile, le halal, l'islamophobie ou la question palestinienne.*

37

³⁵ « Qui a peur de l'associatif musulman ? » Alter Échos Février 2016 Cédric Vallet <https://www.alterechos.be/qui-a-peur-de-l-associatif-musulman/>

³⁶ <http://lecdj.be/telechargements/CDJ-15-23-Divers-c-M-C-Royen-LeVif-avis-14-oct-2015.pdf>

³⁷ La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018 Page 315
<https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-l-islamisme>

C'est donc sur ceux deux points que le Rapport a procédé au fichage de militants associatifs musulmans :

1. L'origine des organisations et/ou des fondateurs nés au Moyen-Orient ou au Maghreb,
2. Leur capacité de mobilisation autour des discriminations contre les musulmans (voile, halal, islamophobie, conflit israélo-palestinien).

Le rapport décrit un archétype du profil du « Frère musulman » : un arabe, originaire du Maghreb ou du Moyen-Orient, entretenant des liens actifs avec son pays d'origine, militant activement contre l'islamophobie et la cause palestinienne auprès de sa communauté, pour le port du voile et la nourriture halal.

En soulignant ainsi ces caractéristiques caricaturales, l'Institut Montaigne se discrédite et verse dans la diffamation, la discrimination, loin de la rigueur scientifique qu'il prétend disposer.

L'affirmation que le magazine digital *Islam et info*³⁸ est identitaire est parfaitement fautive. *Islam et info* est un média musulman, qui ne fait que dénoncer les actes racistes antimusulmans et demande l'égalité en droit. À aucun moment, *Islam et info* n'a cherché à introduire les lois islamiques dans la Constitution Française. Il en est de même pour *Pages Halal*, qui n'est rien de plus qu'un annuaire du Halal.³⁹

Il est à noter qu'Hakim el Karoui a tenté de rapprocher de lui les fondateurs d'*Islam et info* afin de les convaincre de participer à son association représentante des musulmans de France, ce que ces derniers ont formellement refusé, dénonçant « une OPA sur les musulmans de France et ses positions anti-Islam ainsi que son ignorance de la religion musulmane et des problématiques de la communauté musulmane ».

Le journaliste Fouad Bahri évoque avec justesse des raccourcis qui discriminent les musulmans pratiquants et donnent de fausses informations sur l'Islam : « Cette extension du domaine de l'islamisme a pour conséquence d'y introduire tout musulman pratiquant. Islamisme devient le synonyme d'islam et musulman celui d'islamiste. La notion de halal, qui ne concerne pas seulement l'alimentation, mais la question éthique du licite et de l'illicite, ou la question du port du hijab sont présentées, à titre d'exemple, comme des marqueurs islamistes. Le rapport va même jusqu'à attribuer à l'islamisme leur genèse, ce qui est purement et simplement une inversion historique.⁴⁰ »

Ces procédés ne feront qu'ajouter de la confusion entre musulmans et terroristes. On ne peut disqualifier des personnes en les étiquetant « Islamistes », mot fourre-tout qui désigne aussi bien des terroristes djihadistes que des musulmans pratiquants et attachés à leur religion.

Ce type de thèse est précisément ce que recherchent les terroristes de Daesh et l'extrême droite. En amalgamant les terroristes et les musulmans afin d'avoir une plus grande portée dans leurs messages haineux et avoir plus de partisans de leurs idéologies mortifères.

Le rapport « La Fabrique de l'islamisme » nous explique que l'islamisme serait « *Une interprétation du Monde, une vision de l'organisation de la société et un rôle donné à la religion dans l'exercice du pouvoir* » (...) *L'analyse de l'audience de ces comptes fait de l'islam*

³⁸ Islam et info site internet : <https://www.islametinfo.fr/>

³⁹ Pages Halal site internet : <http://www.pageshalal.fr/>

⁴⁰ Institut Montaigne : les erreurs du rapport sur l'islamisme _ MIZANE par Fouad Bahri Le 23/09/2018
EXTRÉMISME, FRÈRES MUSULMANS, HALAL, ISLAM, ISLAMISME, MUSULMANS

la première religion représentée sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, en comparant les différents positionnements au sein même de l'islam, on observe que les modérés peinent à se faire entendre. En France, Facebook réunit le plus grand nombre de personnes influencées par le discours islamiste, puisqu'il est le réseau social le plus utilisé avec 32 millions d'utilisateurs par mois. (...) « On peut formuler un constat identique à l'échelle française : les discours islamistes sont au cœur des contenus islamiques sur les pages francophones. »⁴¹

Le rapport ne définit en rien ce qu'est l'islamisme, ne produit aucun élément scientifique permettant d'étayer ses propos. Les mots « islamisme ou islamiste » est répétée comme pour convaincre un auditoire afin de couvrir le manque d'éléments tangible ou preuve des allégations.

La définition de « l'islamisme » selon Hakim el Karoui, peut être relevée dans son livre « L'Islam une religion française », où il définit l'islamisme par « manger halal est un marqueur islamiste » ou le fait de porter le voile. La pratique de l'Islam serait donc assimilable à l'islamisme !

4.4 Le rapport nous indique s'être appuyé sur deux polémiques Mennel et Tariq Ramadan pour reconnaître les diffuseurs de la « propagande islamiste » :

Une campagne contre la chanteuse Mennel a brutalement mis fin à sa participation dans l'émission musical *The Voice* à cause de son turban, elle avait été victime d'une diabolisation à cause de son voile. Cette campagne avait été lancée par l'Association Le Printemps Républicain, des personnalités politiques sans scrupules et l'extrême droite a ont relayé le lynchage de la jeune femme sur les réseaux sociaux, le tout repris par certains médias viscéralement antimusulmans.

La méthodologie pour définir les islamistes selon Hakim el Karoui serait donc un tweet en faveur d'une chanteuse de télé-crochet comme Mennel ou/et un tweet de soutien en faveur de Tariq Ramadan. Ceci définirait les critères de propagande et d'adhérents « islamistes ». Comme vu précédemment, ces accusations ne sont fondées sur aucun élément tangible, sachant que ces deux polémiques ont juste fait des pics d'audience sur les réseaux sociaux.

On ne peut donc se baser objectivement sur ces deux polémiques pour retrouver le réseau « fréristes » - « islamistes » recherché par le rapport de l'Institut Montaigne. De plus, il est dangereux de ficher les personnes en raison de leur appartenance religieuse et/ ou de leurs opinions politiques. Ce type de critères pour définir la radicalisation est tout simplement farfelu et dangereux. De fait, à travers ce Rapport, un ciblage est clairement opéré sur un groupe en raison de ses opinions politiques et son appartenance religieuse ainsi que de sa pratique allant même jusqu'à lister les associations et militants.

Plus délirant encore, l'utilisation du nombre d'abonnés serait aussi un argument pour prouver l'« islamisation » d'un profil sur Twitter ! Selon le Rapport de l'Institut Montaigne, si un profil musulman a un nombre d'abonnés assez conséquent, alors il est de facto considéré comme un islamiste. Des personnes, comme par exemple Gued Gued a interpellé l'Institut Montaigne sur

⁴¹ Ibid

Twitter en dénonçant qu'elle n'avait fait aucun tweet de soutien à Tariq Ramadan et qu'elle se trouvait pourtant dans la case « Islamistes ».⁴²

« Salut montaigne, vous pouvez m'expliquer pourquoi je suis en tête des "caisses de résonance de la prédication islamiste" dans votre rapport remis à Macron ? Dénoncer le racisme qu'a subi Mennel, c'est donc être "LEADER ISLAMISTE" ? Je n'ai fait aucun tweet concernant la campagne sur Tariq Ramadan, pourtant votre carte me met en top. Vos données sont donc fausses institut Montaigne. Sur Twitter : "notre rapport ne dit pas que ces acteurs sont islamistes" L'institut Montaigne dans son rapport : "Découvrez les LEADERS DE L'ISLAMISME». Vous commencez à bégayer réalisant que votre travail est basé sur des accusations fallacieuses. Faire des listes de personnes car elles sont musulmanes ou d'apparence n'a visiblement pas l'air d'offusquer grand monde. Le rapport est repris par tout le monde, jusqu'au sommet de l'Etat sans aucune vérification des faits, de la méthodologie ou des accusations portées. Donc on est taxé de "LEADER ISLAMISTE" sur la base de RIEN et le ministère de l'Intérieur dit bravo ? »⁴³

En ce qui concerne les soit-disantes interactions entre des comptes fichés de militants et des comptes « saoudiens, fréristes ». L'organisation ADM a enquêté et n'a trouvé aucune interaction entre les profils « islamistes », des pays du Moyen-Orient et les « fameux » influenceurs français.

Le groupe de réflexion d'Hakim el Karaoui ne peut donc pas affirmer ou faire des liens supposés avec l'islamisme avec un ou plusieurs profils du Golfe alors que les recherches prouvent le contraire.

4.5 La haine sur les réseaux sociaux et le racisme antimusulmans se déversent sur le net.

Le rapport « la Fabrique de l'islamisme » développe une analyse partielle en plus de contenir des approximations. Il fait un focus sur ce qu'il accuse de comptes qui font la promotion de l'islamisme sur les réseaux sociaux sans donner de preuve. Le rapport n'a aucune connaissance de la haine qui se déverse sur les réseaux sociaux à l'encontre des musulmans, pire il l'alimente.

ADM a développé un pôle de lutte contre les discours haineux sur les réseaux sociaux, avec une équipe de cyber défenseurs, des activités dont le travail consiste à signaler les comptes haineux avec un ciblage sur les comptes appelant à la violence, promouvant le terrorisme identitaire, la diffusion de discours haineux, la théorie du grand remplacement et l'incitation à la haine.

Nous avons fait fermer plusieurs comptes sur twitter par des signalements réguliers.

Nous soutenons des victimes de harcèlements, de discours haineux, par un appui technique sur ses comptes sur les réseaux sociaux. Nous les accompagnons juridiquement pour faire les démarches auprès de la CNIL, Google pour le retrait de contenu en infraction avec la loi et plus rarement par des plaintes quand les conséquences sont d'une particulière gravité comme la mise en danger.

⁴² <https://twitter.com/Pourquoi/status/1039212224986980354>

⁴³ <https://twitter.com/Pourquoi/status/1039212224986980354>

Nous avons constaté un déferlement de haine envers les musulmans, avec le relai de certains responsables politiques qui reprennent les polémiques lancées par les laïcistes et les groupuscules identitaires.

Ces discours haineux qui ciblent particulièrement les musulmans, les migrants et les habitants de banlieues ont une incidence réelle sur les droits des minorités. On constate une violation de leurs droits qui par la libération de cette parole publique, rarement condamnée. Ceci qui a pour effet une censure et une peur de s'exprimer de la part des minorités, et de faire des actions afin de ne pas être pris pour cible.

Les discours haineux sont généralement accompagnés de fakes news, tel que le grand remplacement, ce qui a un impact plus fort encore sur les personnes ciblées. Le phénomène s'accroît car des personnalités politiques relaient ces campagnes haineuses. Les réponses apportées à ce jour sont inexistantes.

Le danger avec les discours haineux identitaire, c'est qu'ils se fondent dans l'actualité, animés par des personnalités souvent engagées en politique. Comme par exemple certains membres de Génération Identitaire qui sont des militants du RN⁴⁴, et dont le projet est de se substituer à la police et au pouvoir public en menant des opérations dans les Alpes ou dans la mer contre les migrants. Il est à noter que ce type d'actions peut très vite conduire à l'impensable, comme cette milice identitaire de terroristes armée aux États-Unis qui a pris en otage des migrants à la frontière américaine.⁴⁵

Tout récemment, le 15 mars 2019, cette diabolisation des musulmans est responsable de l'attentat meurtrier à Christchurch (51 morts et 49 blessés), mais aussi dans une Synagogue de Poway (Etats-Unis) faisant 1 mort et 3 blessés, un jeune homme de 19 ans a déclaré avoir été motivé par l'attaque meurtrière dirigée contre les deux mosquées en Nouvelle-Zélande.

Ce terroriste a aussi revendiqué un incendie volontaire contre une mosquée de Californie une semaine après les attaques de Christchurch⁴⁶. Un manifeste a été retrouvé, le document cite bien des versets bibliques et des théories du complot nationaliste blanc, tout en revendiquant la responsabilité de l'incendie d'une mosquée à Escondido une semaine plus tôt.⁴⁷ Dans ses écrits, l'auteur des attentats de Christchurch, Brenton Tarrant, avait expliqué sa haine en s'appuyant sur la théorie du « grand remplacement » de l'écrivain Français Renaud Camus. Cette théorie prospère en France, elle est promue aussi bien par des personnalités politiques, des éditorialistes médiatiques et des groupuscules identitaires.

Ceci est très inquiétant car le danger lié à ces groupes identitaires ne semble pas être cerné par les pouvoirs publics, la propagande identitaire a tellement pris de l'ampleur dans le débat public, dû au fait que des discours politiques relaient ces discours haineux, qu'il est extrêmement difficile pour le gouvernement de dissoudre ces groupes comme par exemple Génération Identitaire.⁴⁸ Ces groupuscules sont largement sous-estimés, et ils fissurent déjà la cohésion républicaine, en terme de sûreté, ils sont probablement l'un des enjeux majeurs de

⁴⁴Cinq questions sur "Generation Hate", le documentaire polémique d'Al Jazeera sur un bar identitaire de Lille – France Info – 1(décembre 2018- https://www.francetvinfo.fr/politique/front-national/cinq-questions-sur-generation-hate-le-documentaire-polemique-d-al-jazeera-sur-un-bar-identitaire-de-lille_3100807.html
⁴⁵ Des milices armées détiennent des demandeurs d'asile le long de la frontière américano-mexicaine Par Meenakshi Jagadeesan et Niles Niemuth – WSWs- 23 avril 2019 - <https://www.wsws.org/fr/articles/2019/04/23/mili-a23.html>

⁴⁶Une synagogue californienne attaquée lors de la Pâque juive : un mort, trois blessés Par LIBERATION, avec AFP — 28 avril 2019

https://www.liberation.fr/planete/2019/04/28/une-synagogue-californienne-attaquee-lors-de-la-paque-juive-un-mort-trois-blesses_1723789

⁴⁷ San Diego shooting suspect posted 'open letter' online - The Guardian – 28 avril 2019.

https://www.theguardian.com/us-news/2019/apr/28/john-earnest-san-diego-shooting-suspect-posted-open-letter-online?utm_term=.Autofeed&CMP=tw_t_gu&utm_medium=&utm_source=Twitter#Echobox=1556428393

⁴⁸ https://www.liberation.fr/france/2019/04/11/la-dissolution-de-generation-identitaire-s-annonce-compliquee_1720288

demain tant au niveau national qu'international, et ce bien davantage que le terrorisme Khawarej (Djihadiste).

Les plateformes des réseaux sociaux ne semblent pas non plus enclines à mettre fin à l'expansion de la haine par l'exploitation de la peur et de la colère.

5 Le rapport a été rejeté par l'ensemble des musulmans militants, associations et spécialistes de la question

Julien Lacassagne, Professeur d'histoire et géographie, notera dans une tribune publiée sur Orient XXI à propos du Rapport, que : « L'angle adopté est culturel et religieux, selon un principe que ne renierait pas Samuel Huntington, l'auteur du Choc des civilisations (Odile Jacob, 1997), laissant entendre que l'islamisme est consubstantiel à l'islam. Celui-ci est aussi présenté comme le protagoniste d'un affrontement Orient-Occident, ce que suggère la partie intitulée « La colonisation, ou la confrontation entre Occident et Orient ».

Comme la plupart des spécialistes de l'Islam et du monde arabe. Le professeur fera la même observation à savoir : « Hakim el-Karoui ne parle pas l'arabe et ne semble avoir aucune compétence en islam ». Il note l'absence de la réalité historique du rapport pour expliquer le terrorisme notamment que « les bombardements sur la Libye et la Syrie ne sont mis en cause dans la diffusion du djihadisme. C'est pourtant bien la destruction de l'État irakien qui a permis l'installation en Irak d'Al-Qaida puis la création de l'organisation de l'État islamique (OEI). El-Karoui préfère échapper à tout cadre historique et politique contemporain ».⁴⁹

L'islamologue Rachid Benzine estime que le rapport de l'Institut Montaigne ne répond pas aux questions et n'apporte pas de pas de solution, il relève d'une approche totalement économique.

Ahmet Ogras, président du CFCM (Conseil Français du Culte Musulman), a déclaré : « Il y a des personnes qui se disent de la communauté, mais qui n'ont aucune valeur, aucune morale de notre communauté et on ne peut pas prendre en otage toute une majorité à cause d'une infime minorité », et de souligner : « Ce sont des personnes qui se disent expertes, mais vous voyez qu'elles sont déconnectées de la réalité. Sortir ce rapport aujourd'hui montre qu'il ne connaît pas l'islam. Il n'est pas légitime, il est déconnecté. »⁵⁰

Pour la Grande Mosquée de Paris, le « rapport est lacunaire et fait fi de toutes considérations religieuses (...) elle dénonce un « opportuniste et partial ait pu tomber dans l'amalgame aisé entre Islam et Islamisme. »⁵¹

Vincent Geisseir, Chercheur au CNRS, regrette que ces travaux n'aient pas été confié à des chercheurs, il estime que le mot islamisme devient un fourre-tout : « Le terme « islamisme » tend à devenir une catégorie fourre-tout. La relation entre islam et politique ne peut plus être

⁴⁹ Rapport El-Karoui. La fabrique de l'islamophobie Le 10 Septembre Orient XXI Par Julien Lacassagne Professeur d'histoire et géographie au lycée international Alexandre Dumas à Alger. <https://orientxxi.info/magazine/rapport-el-karoui-la-fabrique-de-l-islamophobie.2666>

⁵⁰ Rapport sur l'islamisme de l'Institut Montaigne : "Surtout pas d'ingérence de l'État, c'est à nous-mêmes de prendre nos responsabilités" France info 10/09/2018

⁵¹ « Pour que cesse l'amalgame entre islam et islamisme » Site : Mosquée de Paris 11 Sep 2018

pensée exclusivement à travers le prisme de l'islamisme. Pour penser l'avenir de l'islam de France, il convient de sortir de l'obsession islamiste. »

Il souligne à propos du rapport d'un parti-pris idéologique et anxiogène de la question : « Il existe un certain décalage entre la richesse et la qualité des informations et des références contenues dans ce rapport, et les conclusions dramatiques, voire anxiogènes qu'elles nourrissent. À ce titre, nous pouvons parler de dissonance entre le contenu académique du rapport et les conclusions très normatives, pour ne pas dire idéologiques, que livre son auteur.»⁵²

5.1 La police des cultes renforcée après la parution du rapport « La Fabrique de l'islamisme ».

Les autorités françaises tablent sur le projet d'un label d'Etat, une sorte de « tampon administratif : qualité cultuelle » pour chaque association serait délivré par l'État. Elles chercheraient à « limiter l'influence étrangère » sur les mosquées. Ces dernières seraient dans l'obligation de déclarer les dons supérieurs à 10 000 euros venant de l'Étranger, que ce soit une structure ou un particulier sous peine d'amende jusqu'à la confiscation.

L'objectif serait de renforcée la lutte contre les prédicateurs radicaux du culte ou d'incitation à ne pas respecter la loi. Une disposition « anti-putsch » devrait servir de « bouclier juridique » contre les « prises de contrôle inamicales » d'associations par certains prédicateurs. Enfin, la police des cultes serait renforcée, afin de mieux réprimer les « infractions des prédicateurs ».⁵³

Or, ces dispositions existent déjà dans la loi, qui a d'ailleurs été renforcé avec les multiples lois antiterroristes. Les critères de TRACFIN⁵⁴ sont très larges et englobent aussi l'origine ainsi que la religion des personnes, ce sont ces critères discriminatoires qu'ADM dénonce dans ses rapports , l'origine et la religion est amalgamé au terrorisme ce qui est un amalgame et une discrimination contre la minorité musulmane. la Directive UE n°2015/849 contient des critères de pratique religieuse musulmane et d' origine arabe / Afrique du Nord :

⁵² Le rapport Karoui vu par V. Geisser : « Le mot "islamisme" n'est plus forcément opératoire sur le plan scientifique » 19/09/2018

⁵³ Laïcité: comment Macron envisage de réformer la loi de 1905 Par L'EXPRESS.fr publié le 05/11/2018 https://www.lexpress.fr/actualite/politique/laicite-emmanuel-macron-envisage-de-reformer-la-loi-de-1905_2046484.html

⁵⁴ Directive UE n°2015/849 « TENDANCES ET ANALYSE DES RISQUES DE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME EN 2016 » - « tracfin Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers clandestins » <https://www.economie.gouv.fr/files/rapport-analyse-tracfin-2016.pdf>

*"Cas n°16 : Détection d'un processus de radicalisation (...) Critères d'alerte :
• Conversion religieuse rapide et/ou démonstrative • Changement d'apparence physique de l'individu • Projet de départ dans un pays d'Afrique du Nord - PAGE 29 "*

LES ASSOCIATIONS SOUPÇONNÉES DE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'analyse par Tracfin des déclarations de soupçon de financement du terrorisme a fait remonter certaines associations comme points de convergence de flux

financiers destinés à financer des réseaux djihadistes. A partir des signalements

émis à l'attention de Tracfin, trois catégories d'associations peuvent être concernées :

– Des associations à vocation humanitaire : elles proposent d'apporter des aides matérielles, alimentaires ou médicales dans des zones déshéritées ou de conflit. Leur action officielle consiste à envoyer du personnel (médecins, infirmiers, humanitaires), des marchandises ou des sommes d'argent essentiellement à l'étranger.

– Des associations culturelles: leurs actions sont variées. Elles concernent l'achat de livres, l'organisation de conférence ou bien la mise en place de cours de langue ou de soutien scolaire.

– Des associations cultuelles: leur objet déclarées et la gestion ou la construction de lieux de culte. »

Nous avons contacté TRACFIN, fait des recherches, il n'existe aucun recours face à de telles pratiques abusives, ou dénonciations calomnieuses, ni décision administrative conduisant à la restriction des droits bancaire et financiers liés à TRACFIN.

TRACFIN est un système opaque étendue et qui fait intervenir des acteurs privés comme par exemple les banques qui sont tenues de signaler leurs clients à l'organisme. L'arabité et la religion musulmane des personnes posent problème. D'autant plus que des cas victimes de ces mesures sécuritaires abusives ont été répertoriées. Ces victimes ont un blocage bancaire, les banques refusent de leur ouvrir un compte. Ce qui a de graves conséquences dans la vie des personnes et/ou le fonctionnement d'une association en violation avec les droits fondamentaux.

Il n'existe aucun contrôle indépendant sur TRACFIN et ses moyens d'actions étendu.

Le sociologue Phillippe Portier met en garde sur « l'extension des mesures répressives car elle pourrait être ressentie comme des dispositions de police de nature à saper la confiance mutuelle entre les pouvoirs publics et les cultes. »⁵⁵

5.2 Un document interne révélé par le Muslim Post entre L'institut Montaigne et Les organisations musulmanes interloque.⁵⁶

Le Muslim Post fait part d'une note qu'il s'est procuré où Hakim el-Karoui exercerait des

⁵⁵ Réforme de la loi de 1905: les représentants des cultes s'inquiètent des effets collatéraux Ivonne Trippenbach Ivonne Trippenbach L'Opinion le 05 novembre 2018 <https://www.lopinion.fr/edition/politique/reforme-loi-1905-representants-cultes-s-inquietent-effets-collatéraux-167297>

⁵⁶ « Taxe halal » : Hakim El Karoui menace les certificateurs réfractaires

pressions aux certificateurs Halal, et sur les représentants du culte afin qu'ils financent son association AMIF dont l'objectif est de prendre le contrôle sur l'argent des musulmans.

Ainsi dans le Muslim Post, Frédéric Geldhof détaille le procédé :

« Hakim El Karoui semble loin, très loin même, de la réalité : il propose en effet de multiplier la redevance sur le halal...par quatre ! De quoi fragiliser financièrement les certificateurs les plus sérieux. » Il menace de lancer des enquêtes fiscales, sociales, sanitaires sur les principaux acteurs de la filière, connus pour leur manque de transparence et renforcer ainsi la position de négociation par la « Taxe halal ». Hakim El Karoui menace les certificateurs réfractaires.

Dans une note interne de l'Institut Montaigne, Hakim el-Karoui propose des enquêtes fiscales et sanitaires à l'encontre des certificateurs halal pour imposer plus facilement sa « taxe halal ».

Hakim El Karoui a placé le rapport sur l'Islamisme et sur les frères musulmans, comme une fondation de son Association musulmane pour l'islam de France (AMIF), qui a pour principaux objectifs de taxer le halal et le pèlerinage. Cette association est majoritairement qualifiée d'OPA par la communauté musulmane.

Islam et Info écrit : « Hakim El Karoui s'est entouré d'affairistes sans aucun lien avec l'Islam de France ou la communauté musulmane d'une part et d'ex-frères musulmans recyclés pour l'occasion. ».

ADM a enquêté, il en résulte que ce sont des frères musulmans et non des ex frères musulmans qui gèrent l'AMIF. Tareq Oubrou était au Salon du Bourget en avril 2019, tout comme Hakim el-Karoui qui prétend lutter contre les frères musulmans...mais n'hésite pas à aller au rassemblement de l'UOIF renommé « Musulmans de France » et ainsi participer aux tables rondes.⁵⁷

Interrogé par RTL à propos de son Rapport, Hakim El Karoui déclare : « le sujet c'est comment on crée une organisation qui va lutter contre l'islam. », ce lapsus révélateur aurait pu être le titre de son Rapport.⁵⁸

Hakim El-Karoui tente de s'imposer comme le « Monsieur Islam » avec ses Rapports de l'Institut Montaigne, qui sont pourtant très controversés depuis 2015 malgré une mise en scène médiatique largement relayée. Profitant du désarroi des autorités françaises pour comprendre la radicalisation et particulièrement l'extrémisme violent, ainsi que la difficulté pour ce même gouvernement de dialoguer avec la société civile issue de la communauté musulmane. Le ministère de l'Intérieur a sans hauteur de vue suivi les recommandations du rapport d'Hakim el-Karoui en mettant en place très rapidement les assises territoriales de l'islam.

En 2017, le candidat Emmanuel Macron dénonçait les discours de Manuel Valls qui stigmatisaient les musulmans et n'utilisait jamais les mots islamisme et islamistes. Mais manifestement conseillé par des personnes incompetentes et au vu de la crise sociale (dit mouvement des Gilets Jaunes) que traverse la France, il a déclaré le 25 avril 2019 : « Aujourd'hui, nous ne devons pas nous masquer : quand on parle de laïcité, on ne parle pas vraiment de laïcité mais du communautarisme qui s'est installé dans certains quartiers de la République».

<https://lemuslimpost.com/taxe-halal-hakim-el-karoui-menace-certIFICATEURS-refractaires.html>

⁵⁷ https://twitter.com/simon_laforge/status/1119362163842473986

⁵⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=uqBABBmKaT0>

«On parle des gens qui au nom d'une religion poursuivent un projet politique, celui d'un islam politique qui veut faire sécession avec notre République», a fait valoir Emmanuel Macron, appelant le gouvernement à être «intraitable», et plaidant pour un renforcement des contrôles des financements qui viennent de l'étranger. »⁵⁹ Cette diatribe est-elle purement électoraliste ou est-ce sa conviction personnelle ? Qui, en France, se revendique d'un Islam politique ? Est-ce nécessaire de rappeler que Tracfin contrôle déjà les financements venant de l'étranger ?

5.3 Les chercheurs remettent en cause les rapports de l'Institut Montaigne à propos de la radicalisation des musulmans.

Le Rapport de l'Institut Montaigne⁶⁰ s'appuie sur une enquête controversée faite auparavant par l'Institut Montaigne, et intitulée : « Un islam français est possible » qui prétendait que 30 % de musulmans seraient rigoristes. Patrick Simon, socio-démographe français et directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques, a contesté ce Rapport, il souligne que⁶¹ « contrairement à ce qui est annoncé, il n'est pas possible de retrouver comment les typologies ont été construites, ni de reproduire les résultats pour en vérifier la solidité. »

Pour cet expert, les formulations du questionnaire sont ambiguës. « Ainsi, on demande : En France, la laïcité permet-elle de pratiquer librement sa religion ? Ce Rapport (Un islam français est possible) fait dire aux musulmans ce qu'ils n'ont pas dit. De même, les personnes classées comme « rigoristes » disent que « l'on devrait pouvoir exprimer sa foi au travail », ils sont « personnellement favorables à ce qu'une femme porte le voile – l'hijab » et ils disent que la « loi religieuse est plus importante que la loi de la République ».

D'ailleurs, cette phrase revient chez les laïcistes et les identitaires, elle est une violation de la liberté de conscience et de culte et distille le soupçon que les musulmans ne respecteraient pas la loi.

L'université de Leiden aux Pays-Bas, l'École Normale Supérieure de Paris, l'université de Genève et le Centre d'études sur les conflits⁶² ont mis fin aux préjugés sur les musulmans, notamment ceux des thèses de l'Institut Montaigne. Leur enquête établit que : « Les Musulmans ont dans l'ensemble plus confiance dans les institutions de l'État et de la société française — à l'exception de la police et des médias. »

De plus, l'étude déconstruit les préjugés : « Les musulmans sont un groupe diversifié. Il faut donc remettre en question l'image d'une « communauté » repliée sur elle-même, qui serait confinée aux banlieues des grandes agglomérations Françaises, en proie à un prétendu radicalisme rampant. L'étude constate que les musulmans ne se distinguent pas de la population française. Ils et elles font donc autant confiance que les autres Français dans les grandes institutions de la République, et attendent comme tout le monde d'être protégés de la menace terroriste. »

L'étude n'a pas trouvé un groupe à part, comme semblait l'affirmer l'Institut Montaigne, mais

⁵⁹ Emmanuel Macron veut que le gouvernement soit intraitable avec "l'islam politique"

<https://www.youtube.com/watch?v=ZDpJoN-JaHo>

⁶⁰ La fabrique de l'islamisme RAPPORT Montaigne - SEPTEMBRE 2018

<https://www.institutmontaigne.org/publications/la-fabrique-de-lislamisme>

⁶¹ « Arrêtons de faire dire aux musulmans ce qu'ils ne pensent pas » LE MONDE | 27.09.2016

⁶² Les effets de la lutte contre le terrorisme et la radicalisation sur les populations musulmanes en France - 1 octobre 2018 - <http://www.cels.eu/fr/les-effets-de-la-lutte-contre-le-terrorisme-et-la-radicalisation-sur-les-populations-musulmanes-en-france/>

plutôt un groupe en adéquation avec le reste de la population non-musulmane. Enfin, les musulmans ont deux spécificités : « Une pratique religieuse assidue » ainsi que le « point central, ce qui semble caractériser les populations musulmanes en France, c'est l'expérience de la discrimination. »

6 En conclusion

Le Rapport « la Fabrique de l'islamisme » sous la direction de Hakim El Karoui aborde des thématiques dont manifestement ils ignorent les tenants et les aboutissants comme l'Islam ainsi que son histoire, la langue arabe, la théologie, le radicalisme et le terrorisme. L'approche est exclusivement économique et idéologique. Alors que la question du culte de l'Islam réclame de la sagesse et de la mesure, ce Rapport déçoit tant par le contenu que par sa forme et ses recommandations. Le Tracfin musulman, la taxe du pèlerinage ou la taxe halal sont des recommandations discriminatoires et contraires au droit international.

Le Rapport interroge sur le sérieux et les réelles motivations de l'institut Montaigne, puisque ce Rapport n'a pas de base scientifique, mais idéologique. Il est davantage à visée politique, plus grave encore, il est devenu la référence des laïcistes tenants d'une exclusion des musulmans pratiquants de l'espace public. Ce n'est pas non plus un Rapport sur le culte musulman, pas plus qu'un Rapport sur l'extrémisme violent ou sur la radicalisation. Le fichage de militants et d'associations est discriminatoire, il constitue de fait une diffamation de part ses approximations et une violation des libertés fondamentales.

Notons que le militantisme est un vecteur de réinsertion pour des jeunes en froid avec les institutions. Il aurait donc fallu plutôt encourager l'engagement dans la société civile de citoyens musulmans, plutôt que d'exclure une partie des personnes du débat public, car ces procédés font le jeu des extrêmes. Ce Rapport apporte davantage de confusion aux problématiques des musulmans et ne donne aucune solution.

Nous sommes nombreux à très inquiets par les multiples mesures répressives liées à la lutte antiterroriste et la prévention de la radicalisation qui ciblent les musulmans. La liberté religieuse est un droit fondamental. Les musulmans ont le droit de pratiquer leur culte, de faire valoir leur droit quant à la liberté d'expression, d'association, de faire des réunions, de participer à la vie en société sans être systématiquement l'objet de discrimination et de stigmatisation. Ces dispositions érodent l'État de droit et mettent en danger les libertés individuelles.

On constate que cette répression accrue sur les musulmans pratiquants est contre-productive et prouve que les autorités françaises n'ont aucune solution face à l'extrémisme violent.

Le gouvernement français n'a pris aucune disposition pour mettre en place un cadre avec les musulmans de la société civile pour comprendre et contrer cet extrémisme violent. En outre, les autorités ne mesurent pas le danger des discours haineux émanant de l'extrême-droite.

Antonio Guterres, le Secrétaire général de l'ONU a déclaré : « Dans le monde, nous assistons à une haine croissante contre les musulmans », il a également fustigé « l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie ». Il a mis en garde contre la généralisation et la banalisation des

discours haineux qui « pénètre le grand public, se répandant comme un incendie via les réseaux sociaux. »⁶³

Il a insisté sur la diabolisation des musulmans, des Arabes à travers leur religion : « L'islam est la cible d'une attaque féroce qui vise à le dénigrer et l'accuser de terrorisme alors que les victimes du terrorisme sont majoritairement des Arabes et des musulmans.»⁶⁴

7 Recommandations

1. Lutter contre le racisme antimusulman, les discours haineux et fausses informations, en l'intégrant dans les missions de la DLCRAH au même titre que l'antisémitisme et les actes antichrétiens.
2. L'application stricte de la loi pour sanctionner les discours haineux et stigmatisants.
3. de mettre en place avec les savants musulmans, un enseignement de l'islam facile d'accès et de qualité afin que les musulmans puissent apprendre facilement leur religion. Les enseignants et les imams doivent être de fins connaisseuses de l'islam reconnus avec des diplômes théologiques. La qualité de l'enseignement luttera contre les sectes et les déviants qui mènent à l'extrémisme violent.
4. l'enseignement ne doit pas s'arrêter aux frontières et être en relation avec les pays musulmans pour l'enrichir.
5. un conseil des musulmans avec des experts en finance islamique devrait être mis en place afin d'innover dans le financement en incluant des experts musulmans, des entreprises, les associations.
6. de promouvoir le cursus universitaire pour les recherches liées à l'islam
7. la réouverture de programme sur l'islamologie et d'en valoriser le cursus.
8. Séparer le culte des questions liées à l'extrémisme violent
9. d'engager un dialogue avec les acteurs associatifs musulmans et les institutions concernant la problématique de la communauté mais aussi des corps d'Etat, l'objectif est d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble sur divers thématiques, afin de trouver des solutions
10. d'engager des tables de discussions entre association, militants et ministère de l'Intérieur y compris le renseignement sur les questions de discrimination et de sécurité.
11. de soutenir les initiatives issues de la société civile de la minorité musulmane sur le plan théologique ; par exemple des enseignements avec des savants, projet de site internet, culturel, et tout projet d'intérêt général pour la communauté musulmane mais aussi l'ensemble de la population. Le renouveau et le dynamisme doivent être encouragés.

⁶³ Antonio Guterres (ONU) met en garde contre "la haine des musulmans" – RTBF. Be - Le 2 avril 2019

https://www.rtb.be/info/societe/detail_antonio-guterres-ONU-met-en-garde-contre-la-haine-des-musulmans?id=10185955

⁶⁴ GUTERRES : L'ISLAM FAIT FACE À UNE ATTAQUE FÉROCE - Publié par Nadia Janane le 2 avril 2019. Publié dans Société <http://www.actualite-news.com/fr/culture-art/societe/11728-guterres-lislam-fait-face-a-une-attaque-feroce-lead>

12. de ne pas restreindre les droits des musulmans dans leur lien culturel et culturel avec leur pays d'origine.
13. les autorités doivent éviter de faire appel à des personnes inexpérimentées et ignorantes de l'islam, de la pratique religieuse et des musulmans mais faire appel à des indépendants avec une expertise et une expérience terrain confirmée..

Auteurs :

Sihem Zine, fondatrice d'Action Droits des Musulmans (ADM), humanitaire sur des zones de conflits au Moyen-Orient, défenseure des droits humains dans la lutte antiterroriste, spécialiste de l'extrémisme violent et des discriminations. Co-auteure de *L'État d'urgence (permanent)* (Ed. MeltingBook) ⁶⁵.

Les bénévoles d'ADM dont le précieux concours allient exigence et professionnalisme.

Avec la participation exceptionnelle de monsieur Sadek Sellam, universitaire franco-algérien et historien de l'islam contemporain. Il a notamment présenté l'émission dominicale diffusée sur France 2 intitulé *Connaître l'islam*. Auteur des livres : « *L'Islam et les Musulmans en France* » (Ed. Tougui), « *Être Musulman aujourd'hui* » (Ed. Nouvelle Cité) et « *La France et ses musulmans : un siècle de politique musulmane (1895-2005)* » (Ed. Fayard).

⁶⁵ L'ÉTAT D'URGENCE (PERMANENT) co-auteurs Sihem Zine et Hassina Mechaï Éditions MeltingBook - <http://www.meltingbook.com/book-letat-durgence-permanent/>



ADM Action Droits des Musulmans
Mail : info@adm-musulmans.com
<https://adm-musulmans.com>